

Relation d'une conversation entre le Général Giraud et Monsieur Bokanowski,
le 27 novembre 1942 de 10 heures à 10 h 45.

- B: Mon Général, je suis Français, officier de réserve, j'ai devancé la mobilisation en m'enrolant au bureau de liaison franco-américain de l'Hôtel Saint-Georges, j'y suis demeuré attaché trois semaines; puis, il y a deux jours, l'on m'a dit que j'étais juif, et, comme tel, ne pouvais en faire partie.
- Je me suis présenté au Général Mast qui commande le bureau et lui ai demandé la raison de mon renvoi en tant que juif. Il m'a répondu qu'une loi traitant de la question était en élaboration.
- Puis, à mon étonnement de le voir prendre des décisions en fonction de lois "en élaboration", le Général m'a dit qu'à la vérité il agissait d'après des ordres puis, que ces ordres étaient ceux du Général Giraud. Je viens donc vous demander, mon Général, pourquoi j'ai été exclu d'un bureau militaire en tant que juif.
- G: Je ne connais pas l'existence de ce bureau de liaison, je n'en ai jamais entendu parler. J'avais bien indiqué à Mast quelques noms d'officiers, mais c'est tout. Il n'a jamais été question d'employer des réservistes ou des jeunes gens sans expérience.
- B: Cependant ce bureau existe, et comprend une trentaine d'inscrits, dont certains jouissent d'une grande expérience. De plus, j'ai été en fait "mobilisé" et mon exclusion me place en situation irrégulière.
- G: Eh bien c'est la première fois que j'en entends parler. Justement je vois Mast ce matin - j'examinerai cela avec lui.
- Votre situation est irrégulière ? Vous n'avez donc pas fait les déclarations nécessaires ?
- B: Non, je les ai négligées.
- G: Vous n'auriez pas dû. Quand mon fils, que j'ai pris avec moi, est arrivé en Algérie, il a accompli les formalités demandées. En ne le faisant pas, vous avez été imprudent.
- B: En effet. Et par la suite, je l'ai été à nouveau en me fiant à la parole des représentants du Général Mast. Je subirai cependant volontiers les conséquences de ma conduite, mais j'attache beaucoup plus d'importance à mon exclusion en ce qu'elle est due à ma qualité de juif. Je veux combattre. Pourquoi m'en empêche-t-on?
- G: Je veux que chacun fasse son devoir, et qu'il le fasse à la place qu'il doit occuper. Il faut que vous suiviez les ordres qu'on vous donne, et que dans la lutte qui commence tous remplissent leur rôle, le rôle qu'on leur a assigné.
- B: Mais je ne comprends pas pourquoi l'on m'enlève un rôle auquel j'étais semble-t-il, le mieux destiné ?
- Permettez-moi de mieux me présenter à vous. Mon père est mort pour la France, dans un accident d'avion, mon frère a eu l'honneur de servir sous vos ordres pendant la campagne du Maroc. Pour moi, je suis l'un de

ceux qui ont beaucoup souhaité votre venue en Algérie, qui se réjouissent d'avoir pu y contribuer et se placer les tous premiers sous vos ordres.

Puis-je mieux maintenant vous demander de me donner les raisons exactes de la mesure prise à mon égard, qui justifie ma présence devant vous?

G: Il faut que tout le monde me suive dans l'ordre et dans la discipline. J'aime la manière dont vous me parlez. J'apprécie beaucoup les juifs qui vont à la synagogue, ainsi que les catholiques qui se rendent à l'église et les protestants au temple. Mais n'oubliez pas que mon premier devoir est de gagner la guerre. Je viens de passer dix-huit mois en Allemagne, j'ai vu l'organisation du Parti National-Socialiste, ce ne sera pas facile. J'ai laissé en France ma femme et mes trois filles. Nous devons tous oublier nos intérêts particuliers pour, d'abord, chasser les allemands de notre sol.

B: Puis-je vous redemander pourquoi, après ce que vous venez de me dire, les juifs ne sont pas admis au même titre que les autres pour la délivrance de la France ?

G: Le problème juif est très vaste, je veux éviter que les juifs ne considèrent l'époque présente comme celle de leur revanche. Vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a eu des désordres causés par eux. Et je veux l'ordre

B: Alors je me permets de vous parler au nom de mes camarades comme au mien. Par "désordres" vous faites probablement allusion à des manifestations qui auraient eu lieu Place du Gouvernement. je suis persuadé qu'il vous est impossible de confondre une réaction de quelques jeunes gens exhubérants à la pensée de se croire délivrés de l'étreinte qui leur était imposée, avec la volonté réfléchie de ceux d'entre les juifs qui dirigent l'action juive d'Alger. Nous aurions été inintelligents si, malgré la réalisation des changements que nous avons espérés et auxquels nous avons concouru, nous n'avions senti combien il serait déplacé et inutile d'en manifester notre joie, de quelque façon que ce fût. Les manifestations qui ont pu avoir lieu, nous les avons regrettées.

G: Donc il y a eu des manifestations ?

B: L'on a dit qu'il y avait eu des applaudissements au passage des troupes anglo-américaines.

G: Alors, pourquoi ne les avez-vous pas empêchées?

B: Nous n'avons pu prévoir les réactions spontanées de jeunes gens ou de gamins. Si nous l'avions pu, nous nous y serions certainement opposés.

G: Cette joie manifestée venait de l'arrivée des Américains ?

B: Non, mais du changement probable de régime gouvernemental.

G: Vous rendez-vous compte qu'il existe également un problème juif à l'égard des Musulmans et que ceux-ci craignent beaucoup les troubles qui pourraient s'élever du fait des juifs.

.../...

B: Je sais que le Gouverneur général a reçu hier une lettre d'un haut notable musulman. J'ai appris de plusieurs côtés qu'une majorité d'autres notables musulmans partageaient le point de vue de cette lettre, qui est le suivant : les musulmans ayant de tous temps été en rapport avec les juifs, et ces rapports étant nécessaires et souhaitables à l'économie algérienne, leur plus grand désir est de voir les juifs rétablis dans leurs droits primitifs. Puis-je d'autre part développer ma pensée en toute sincérité ? Cette soi-disant crainte musulmane des juifs est-elle le plus adroit des paravents dont dispose le gouvernement actuel pour abriter ses desseins à notre égard ?

G: Depuis combien de temps êtes-vous en Algérie ?

B: Deux ans seulement, mais je vous parle en me fondant sur l'expérience de mes amis, autant que sur la mienne.

G: Moi, je connais l'Afrique du Nord depuis trente-six ans. Je connais les questions chrétienne, musulmane, juive. Je ne veux pas qu'il y ait de désordre ou de possibilité de désordre. Je ne veux pas que les juifs démeurés à Alger, prennent les places des autres au cours de cette guerre. Pendant celle de 39-40, tous les infirmiers des hôpitaux d'Alger étaient juifs. Et c'est pourquoi j'ai décidé que je mettrai les juifs dans des camps de travailleurs. D'ailleurs, quant à ceux qui peuvent combattre jusqu'à l'effectif d'un cinquième des unités, aucun jusqu'ici ne s'engage. Ne me parlez donc pas de leur désir de combattre !

B: De quel cinquième s'agit-il ?

G: Comment, vous ne lisez pas les journaux ?

B: Si. jamais il n'y a été question de cela.

G: Moi, je ne les lis pas mais je vais vous montrer la note.

(G. fait chercher, puis lit lui-même et montre la note n°12/1 du 15 novembre, résumé des délibérations avec l'E.M. de l'Amiral Oarlan - note ci-joint- qui se poursuit par des considérations poétiques sur le caractère néfaste de la création d'unités combattantes spécifiquement juives).

B: Je suis très heureux d'avoir connaissance de cette note, jamais parue sur aucun des quotidiens et totalement inconnue des intéressés. Me permettez-vous d'en prendre copie pour pouvoir renseigner mes amis.

G: Certainement, dites à mon officier d'ordonnance d'en faire une copie, que vous pourrez faire connaître.

B: Permettez-moi de prendre congé.

G: Je compte sur vous comme sur tous pour me suivre dans l'ordre.

Conversation à la suite de la précédente entre le Capitaine Baufre, Officier d'ordonnance du Général Giraud, et Monsieur Bokanowski.

B: Pouvez-vous me faire donner une copie de la note de service traitant de l'emploi des juifs dans la guerre ?

Baufre: Mais vous l'avez entendue lire, cela ne suffit-il pas ?

B: Non, je voudrais la copie.

Baufre: Venez, je vais vous la lire à nouveau.

B: Le Général Giraud a spécifié que vous voudrez m'en remettre une copie.

Baufre: Bien.

Vous connaissez J.A. ? Dites lui de voir moins fréquemment les membres du Consulat et de l'E.M. américains. Il leur donne parfois l'impression que nous ne suivons pas absolument leurs désirs. Or, il y a encore ici du désordre, mais petit à petit nous arriverons à tout organiser. Si quelque chose ne va pas, que votre ami vienne plutôt me voir.